



# INFORMATION

## Editorial



### Chères lectrices, Chers lecteurs

*Les 60 ans du SEJ sont l'occasion aujourd'hui de rappeler les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de ce service. Le SEJ a écrit une partie de l'histoire de la DSAS et sa mue témoigne des progrès immenses réalisés dans le domaine de la protection des enfants et des jeunes. Bien sûr, ces progrès sont en partie les fruits d'une évolution des mentalités et d'une volonté politique. Mais ils sont également le résultat de l'engagement des personnes qui œuvrent dans les milieux institutionnels, scolaires et dans la santé. Je tiens à rendre hommage à leur travail.*

*Enfin, j'aimerais relever l'investissement de l'équipe du SEJ. J'ai appris à connaître mieux leur travail quotidien et à comprendre les difficultés auxquelles ils se trouvent souvent confrontés. J'aimerais ici les remercier de tout cœur pour leur engagement.*

*Il me reste à vous souhaiter, une bonne lecture et surtout une belle et heureuse année 2011.*

Anne-Claude Demierre,  
Conseillère d'Etat

## Le SEJ fête ses 60 ans

Créé sous le nom d'Office cantonal des mineurs (OCM) lors de l'adoption par le Grand Conseil de la loi d'organisation tutélaire, le 23 novembre 1949, le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) fête cette année ses 60 ans. Il est aujourd'hui composé de 5 secteurs: action sociale directe, Intake, milieu d'accueil, LAVI et bureau de promotion des enfants et des jeunes. Sa mission première, la protection de l'enfance, a été au cœur de ses prestations pendant les 20 premières années.

### Les secteurs de l'action sociale directe et de l'Intake

Le domaine de la protection de l'enfant s'est complètement transformé avec la ratification, le 27 mars 1997 par la Suisse, de la Convention des Nations-

Unies du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant. Elle fixe le cadre actuel de la promotion et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Le secteur de l'action sociale directe, composé de 30 collaborateurs et collaboratrices, majoritairement des intervenant-e-s en protection de l'enfant, répartis par districts et assumant les mandats de protection a connu, en 2003, la création d'une équipe de permanence (Intake). Il s'agit d'un service d'urgence, composé de 5 personnes intervenantes en protection de l'enfant. L'Intake met à disposition des parents, des enfants et des jeunes une permanence téléphonique pour toute question relative à leurs droits et à leur protection. Sur demande, les jeunes peuvent également

bénéficier de l'aide d'intervenant-e-s en situation de crise ou de conflits. L'équipe Intake est aussi compétente pour mettre en place des actions socio-éducatives à court terme (3 mois) sans qu'il soit nécessaire de recourir à un mandat des autorités de protection de l'enfant lors de problèmes familiaux. Cette équipe agit encore dans le cas d'enlèvement international d'enfants. Pour les jeunes et leur entourage, la permanence Intake est présente pour proposer des solutions, servir de plateforme d'écoute et intervenir si la situation l'exige. L'ensemble de l'équipe du secteur de l'action sociale directe a déjà pris en charge cette année 2825 situations d'enfants.

(suite page 3)



Les collaboratrices et collaborateurs du SEJ

**Sommaire** Page 2 ▶ Interview de Stéphane Quéru Page 3 ▶ Le SEJ fête ses 60 ans Page 4 ▶ Projet EcolePlus Page 5 ▶ Guichet social: journée de lancement ▶ Velopass Page 5 ▶ Exposition Si Jamais: bilan ▶ Actualités

# Interview de Stéphane Quéru

*Stéphane Quéru est chef du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) depuis 1994. Au bénéfice d'une formation en pédagogie curative clinique, il a été durant ces dernières années l'accompagnateur privilégié avec certains de ses collaborateurs de longue date, des changements inhérents à la mise en place d'une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse dans le canton de Fribourg.*



## Stéphane Quéru, quels sont les changements les plus importants de ces dernières années dans votre domaine ?

Il faut tout d'abord relever l'évolution des conditions-cadres depuis une vingtaine d'années. Sous l'impulsion des conseillères d'Etat Ruth Lüthi et Anne-Claude Demierre, les politiques menées dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que dans ceux de la prévention et la promotion de la santé, ont contribué à une approche globale des problématiques relatives aux enfants et aux jeunes. Ces changements ont évidemment exercé une influence sur notre approche. Nous avons intensifié notre collaboration avec les nombreux partenaires du réseau et avons harmonisé nos pratiques, développé des outils spécifiques au SEJ. Notre rôle aussi a changé, et nous assumons aujourd'hui des tâches à composante stratégique qui n'existaient pas il y a quelques années. Dans ce

sens, l'entrée en vigueur de la loi sur l'enfance et la jeunesse, suivie de l'arrivée des délégués à l'enfance et à la jeunesse, puis de celle de collaborateurs scientifiques à la direction du service ont certainement contribué à sa mue.

Ceci pour les changements les plus importants des vingt dernières années. Mais il faut aussi relever que l'approche de la protection de l'enfance, qui est l'une des tâches essentielles du SEJ, s'est grandement modifiée depuis les débuts du service.

## Dans quelle mesure cette approche est-elle différente ?

En 1950, lorsqu'est né ce qu'on appelait alors l'Office des mineurs (OCM), une vision caritative du domaine socio-éducatif prévalait. La professionnalisation du domaine est venue plus tard, dans les années 70 avec les nouvelles formations proposées dans les écoles sociales. Durant cette période, de nouveaux mandats sont confiés à l'OCM : les procédures d'adoption, le suivi et le financement des institutions spécialisées. Diverses motions souhaitant une législation sur la protection et la promotion de la jeunesse sont déposées.

Dans les années 80, l'OCM se verra déchargé du suivi des institutions spécialisées, celui-ci étant confié au Service de la prévoyance sociale nouvellement créé.

Dix ans plus tard, le service se dote d'un secteur supplémentaire, le secteur des milieux

d'accueil. Sa mission : autoriser, subventionner et assurer la surveillance de la prise en charge extrafamiliale, ainsi qu'accompagner les démarches d'adoption. Enfin, en 1995, l'adoption par le Grand Conseil de la législation sur les structures d'accueil de la petite enfance représente un pas important pour le service et le canton. Les travaux autour de cette loi pionnière auront permis de parler de vive voix et de manière passionnée de la prise en charge de la prime enfance dans le canton de Fribourg.

## En 1992, une étude sur la maltraitance des enfants en Suisse a pour résultat une prise de conscience généralisée. Comment le SEJ a-t-il senti cette évolution ?

Le canton de Fribourg dispose alors déjà de plusieurs outils. Il mettra l'accent sur le développement de différentes formes d'actions (mesures socio-éducatives et mesures de protection) et sur la coordination de l'offre pour intervenir de manière précoce et rapide. C'est aussi l'époque de la création de projets institutionnels, comme par exemple les accueils d'urgence de jeunes en difficultés au sein d'une structure spécifique, telle que le Foyer Transit. L'organisation du SEJ a suivi cette évolution et nous avons maintenant, dans le domaine de la protection, des équipes régionales et une équipe Intake qui prend en charge les situations urgentes. En 1996, le secteur LAVI pour les enfants (aide

aux victimes d'infractions) a été intégré au service.

## Que peut-on dire des situations prises en charge ?

Le nombre des situations a augmenté entre 1997 et 2009 : 1870 enfants ont été pris en charge en 1997 et 2900 en 2009. Il serait néanmoins simpliste de dire que les enfants vont plus mal aujourd'hui qu'hier. La sensibilisation à la thématique de la maltraitance et la possibilité de détecter précocement des situations difficiles sont certainement des raisons à l'augmentation de ces chiffres. Mais il est vrai aussi que la complexité des situations prises en charge augmente et que des intervenants issus des domaines de la santé, du social et du scolaire sont souvent nécessaires pour aider un enfant ou un jeune.



# Le SEJ fête ses 60 ans (suite de la page 1)

## Le secteur des milieux d'accueil

Le secteur des milieux d'accueil (SMA) voit le jour en 1990. Il est chargé d'autoriser et de surveiller la prise en charge extrafamiliale dans différentes structures d'accueil et d'accompagner les démarches d'adoption. L'équipe du SMA joue également un rôle primordial d'information et de soutien des institutions, des communes et des familles. Ainsi, en plus de la protection de l'enfance, le SEJ voit ses missions s'étoffer avec la gestion des placements d'enfants dans des familles d'adoption ou dans des structures d'accueil extrafamilial. Cette évolution s'explique entre autre par la professionnalisation de la prise en charge des enfants et des jeunes et la création de structures d'accueil toujours plus nombreuses, notamment depuis la fin des années 80.

Les neuf collaborateurs du SMA ont traités plus de 600 dossiers l'année passée contre un peu plus de 550 en 2008. Ils sont en contact régulier avec 200 institutions (crèches, maisons d'accueil, familles d'accueil professionnelles).

## Le centre LAVI

En 1996, le SEJ met en place le centre LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions) afin de s'occuper des enfants victimes d'infraction. Cette mission sera complétée par la suite par la prise en charge des victimes hommes et des accidenté-e-s de la circulation. Le centre LAVI leur dispense des conseils et les soutient par un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques. Les personnes victimes peuvent aussi bénéficier d'une aide

qui peut se manifester sous la forme de mesures à long terme telles qu'hébergement, traitement et accompagnement médical ou thérapeutique, etc. En 2009, les quatre collaborateurs du centre LAVI ont dû assurer les consultations de 273 enfants, 163 hommes et victimes LCR (Loi fédérale sur la circulation routière) avec, parfois, des situations lourdes comme la traite d'être humain.

## Le Bureau de promotion des enfants et des jeunes

Le Bureau de promotion des enfants et des jeunes (friJ), constitué de deux personnes occupant le poste de déléguées à l'enfance et à la jeunesse et d'une secrétaire, a vu le jour en 2007 suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'enfance et la jeunesse. Celle-ci sert de base pour la mise en place d'une politique globale en faveur des enfants et des jeunes. La mission des déléguées est de mettre en œuvre les décisions prises par la Commission de l'enfance et de la jeunesse, de favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie locale et associative, ainsi qu'à des projets leur permettant d'accroître leurs compétences et leur autonomie. Il s'agit d'une part d'identifier les besoins des jeunes et de leur donner des opportunités de se réaliser. Le friJ encourage et soutient les collectivités publiques, ainsi que les communes lorsque celles-ci entreprennent des projets en faveur des jeunes et des enfants. Les activités parascolaires sont particulièrement soutenues par le friJ, comme la récente action 72 Heures, pour laquelle près de 400 jeunes Fribourgeois se sont mobilisés autour d'activités à caractère social.

## Une brochure de

## présentation

Ainsi, depuis 60 ans, les missions du SEJ se sont développées, renforcées par la Loi sur l'enfance et la jeunesse. Celle-ci vise non seulement la protection des enfants et des jeunes, mission initiale du SEJ, mais également le respect

des droits de l'enfant et la promotion de l'enfance et de la jeunesse. Pour fêter ses 60 ans, le SEJ a édité une brochure de présentation, disponible en téléchargement sur le site [www.admin.fr.ch/sej](http://www.admin.fr.ch/sej) ou à commander sur [sej@fr.ch](mailto:sej@fr.ch).

## Quelques dates

1950	Création de l'Office cantonal des mineurs (OCM)
1990	Intégration du secteur des milieux d'accueil
1996	Création du centre LAVI pour enfants
2001	L'Office cantonal des mineurs devient le Service de l'enfance et de la jeunesse
2003	Création de la permanence (Intake)
2005	Intégration du centre LAVI hommes et victimes LCR
2006-2007	Adoption et entrée en vigueur de la Loi sur l'enfance et la jeunesse
2007	Création du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (friJ)
2009	(février) Création d'un poste permettant la coordination de la mise en place des accueils extrascolaires
2009	(septembre) Début des travaux de la Commission sur l'enfance et la jeunesse

## Quelques chiffres concernant les mesures de protection de l'enfant (au 30 octobre 2010)

2825	Nombre de situations d'enfants durant l'année (dont 825 nouveaux cas)
2392	Nombre d'interventions (dont 761 nouveaux cas, 771 cas classés et 2371 interventions avec action sociale)

## Par types d'intervention

106	Mandats de la Chambre pénale des mineurs
1543	Mandats des Justices de paix
1	Par défaut
2	Mandats du SPoMi
664	Interventions sans mandat officiel (Intake)
76	Mandats des tribunaux civils de district (enquêtes sociales)

# EcolePlus favorise l'intégration des enfants migrants à l'école

*L'Association Education Familiale (AEF) a été mandatée en 2010-2011 par Caritas Suisse pour mettre en place le projet EcolePlus dans le canton de Fribourg. Créé par Caritas Suisse Zurich (Schulstart +), ce projet, soutenu par la DSAS, est un élargissement de l'offre de l'AEF en matière d'intégration préscolaire dans le canton de Fribourg. Il a pour spécificité de proposer aux parents migrants des ateliers animés par une professionnelle de l'éducation et un/e interprète communautaire du service «se comprendre» de Caritas Suisse.*

Concrètement, ce projet propose des moments de rencontre, de discussion et de réflexion à des groupes de parents migrants avec enfants de 0 à 7 ans dans différentes langues (tigrigna, somali et portugais, l'offre allant s'élargir au turc, albanais et arabe en 2011). Les ateliers peuvent être organisés sur demande d'un service social, d'une école ou d'une association. Ils sont animés dans une optique de participation et d'échanges entre les participants et les professionnels. Ils combinent des moments de cours, de jeux avec les enfants et des moments de discussion.

Une éducatrice prend en charge les enfants séparément durant une partie des ateliers dans un espace de socialisation et d'autonomie. En parallèle, des visites sont organisées pour permettre aux familles d'élargir leurs connaissances du réseau associatif et culturel.

Pour que les enfants abordent leur scolarité en toute confiance, ils doivent avoir acquis d'immenses savoirs faire et savoirs être, qui leur permettront de vivre avec les autres et d'apprendre encore et encore, tout au long de leur vie. Ces apprentissages fondamentaux prennent racine principalement dans la famille. L'un des objectifs poursuivis par ce projet est de permettre aux parents migrants de se sentir plus forts et plus confiants dans leur rôle de parents afin de préparer au mieux leurs enfants à l'école et à la vie. En 2010, de nombreux ateliers



ont déjà eu lieu à Fribourg en somali, en portugais et en tigrigna, à raison d'environ 7 ateliers par langue, les samedis ou vendredis après-midi, pour la somme de 30.- par famille.

## **L'Association pour l'éducation familiale**

Cette association est active dans le canton de Fribourg depuis 2003. Elle propose de nombreuses prestations visant à soutenir et promouvoir le bien être des familles avec enfants de 0 à 7 ans résidant dans le canton.

Soutenue par la DSAS, Promotion Santé Suisse, la Loterie romande et la fondation Arcanum, cette association offre de nombreuses activités, telles les cafés parents-enfants, des ateliers à thème, une permanence téléphonique et des visites à domicile. Elle propose

également une présence dans différents lieux comme par exemple chez un médecin, dans un hôpital, une maternité ou auprès d'une association particulière. Une équipe d'environ 10 femmes pédagogues, psychologues ou travailleuses sociales, la majorité d'elles des mamans aussi, animent ces activités, répondent aux questions des parents et des professionnel-le-s.

Les ateliers, qui concernent toute la famille ont lieu, chaque mois, dans plusieurs chefs-lieux du canton et traitent de thématiques actuelles comme le dialogue entre parents et enfants ou les conflits entre enfants. Ils sont l'occasion de nombreux échanges d'expériences entre les parents et de discussions autour d'une situation particulière.

Plusieurs thèmes autour de l'éducation sont abordés cha-

que année : punition et récompenses, propreté de l'enfant, comprendre les besoins de son enfant et lui poser des limites claires, allaitement, alimentation, etc. Souvent démunis face à un problème, beaucoup de parents trouvent des conseils et des propositions de solutions lors de ces ateliers et peuvent en même temps aider d'autres parents par leur expérience personnelle. Il s'agit également, par le biais de ces ateliers, de mettre les parents en réseau pour qu'ils puissent échanger leurs expériences en dehors de l'Association.

Outre ces prestations, l'émission «Si on parlait d'éducation», diffusée sur Radio fribourg tous les lundis matins à 9h30 permet également aux parents de poser leurs questions en direct.

Plus d'informations sur [www.educationfamiliale.ch](http://www.educationfamiliale.ch)

# Guichet social: 140 personnes présentes à la journée de lancement du 15 octobre 2010

*Plus de 100 organismes publics et privés ont répondu présent à l'invitation de la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre à la journée de lancement du guichet social à Grangeneuve. Novateur dans le canton, ce futur guichet suscite déjà beaucoup d'attentes parmi la population et les professionnels-les.*



Madeleine Christinaz

La mise en œuvre du guichet social a été confiée à la DSAS, plus précisément au Service de l'action sociale (SASoc).

L'idée d'un guichet social remonte à un postulat déposé en 2004 par les députés Yves Menoud et Anne-Claude Demierre. A ce moment, on parlait encore d'un service plus spécifiquement destiné aux familles. Sur mandat du Conseil d'Etat, une étude évaluative et projective a été confiée au professeur René Knüsel, de la Faculté des sciences sociales

de l'Université de Lausanne. Cette étude a conduit à élargir la perspective en démontrant qu'un guichet social centralisé et généraliste est davantage à même de répondre aux besoins de la population fribourgeoise en matière d'information et d'orientation.

Le professeur Knüsel, présent lors de cette journée de lancement, a évoqué les principales conclusions de son analyse: malgré un réseau social très dense, une partie de la population n'a pas accès à certaines prestations, souvent par méconnaissance du système. Face à la multitude d'offres dispensées par différents services et institutions, des personnes peuvent avoir de la difficulté à s'orienter et trouver le service adéquat.

La journée du 15 octobre a donc été l'occasion d'expliquer la mission du futur guichet. Ce nouveau service devrait ainsi permettre aux usagers

de s'orienter vers les services d'aide professionnelle les plus appropriés à leurs demandes au sein du dispositif cantonal d'action sociale. Pour ce faire, le guichet devra impérativement proposer un lieu d'accueil, une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse courrielle. A noter que le guichet social sera amené à collaborer avec tout le réseau déjà et n'a pas pour but de remplacer des prestataires existants.

## Phase opérationnelle en cours

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle depuis le printemps 2010. Madeleine Christinaz, cheffe de projet, et Sarah Mariéthoz-Fontaine, collaboratrice scientifique universitaire, sont chargées de la mise en place du guichet, sous la responsabilité de Jean-Claude Simonet, conseiller scientifique et de François Mollard, chef de service.

Les travaux se poursuivent à différents niveaux, notamment en ce qui concerne la collaboration entre les différents partenaires. Un groupe de réseau composé de représentant-e-s de plusieurs institutions est chargé d'accompagner la réflexion. Des séances par domaine d'intervention sont programmées afin de dresser une carte des prestations. Le répertoire du Guide social romand, dont la version cantonale est mise à jour par le Groupement Fribourgeois des Institutions Sociales (GFIS) servira également d'outil de travail.

L'ouverture du guichet devrait être effective au cours de l'année 2011. Le groupe de projet planche actuellement sur les questions de nom et de localisation du futur guichet, ainsi que sur la mise en place d'un site internet.

Pour plus d'informations: [www.fr.ch/sasoc](http://www.fr.ch/sasoc)

## Prendre la roue de l'intégration

Depuis la mi-avril 2010, les requérants d'asile encadrés par ORS Service sont chargés de l'exploitation du réseau velopass de vélos en libre service (VLS). Un projet riche de défis et d'expériences profitables sur la voie (cyclable) de l'intégration.

Lorsque velopass a pris contact avec le Service de l'action sociale (SAsoc) et ORS Service en janvier dernier, ce projet a été accueilli avec enthousiasme. Bien sûr, les délais et la coordination entre les partenaires constituaient autant de défis

notoires. Pourtant, l'esprit d'innovation et la vision d'un développement durable reposant sur de fortes synergies ont su convaincre. De même, le dynamisme manifesté par velopass et les initiateurs du projet, la ville de Fribourg, la Banque cantonale et le Groupe e, a assuré la volonté de s'associer à ce projet ou, comme on dit dans le cyclisme, «de prendre la roue».

La société ORS Service a été mandatée par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg pour l'accueil, l'encadrement et

l'hébergement des requérants d'asile, des personnes admises à titre provisoire et des requérants d'asile débouté. Concernant l'encadrement social, ORS Service met en œuvre des mesures spécifiques destinées aux requérants d'asile et aux personnes admises à titre provisoire afin de favoriser leur autonomie et leur intégration socioprofessionnelle.

Grâce au programme de réparation de vélos déjà existant et à son personnel expérimenté, les ajustements nécessaires

à la mise en place du réseau velopass ont pu être entrepris rapidement. La synergie est ici le maître-mot. Une réorganisation intelligente permet dorénavant aux requérants d'asile d'assurer la maintenance, le rééquilibrage et l'entretien des vélos ainsi que des stations.

Après 7 mois d'exploitation les résultats sont très positifs: plus de 6'000 emprunts, un nombre record d'abonnements, des projets d'extension: un vrai succès.

# Actualités DSAS

## Chung-Yol Lee nouveau président de l'Association des médecins cantonaux suisses

Le Dr Chung-Yol Lee, médecin cantonal fribourgeois, a été élu président de l'Association des médecins cantonaux suisses pour l'année 2011.

La DSAS se réjouit que le Dr Lee reprenne ce rôle clé au niveau national. Elle lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction et est convaincue qu'il représentera le canton de Fribourg de manière exemplaire.

## Claude Bertelletto Küng nouvelle cheffe du SDS

Engagée dès le 1er janvier 2011 à la tête du Service dentaire scolaire (SDS), Madame Bertelletto Küng a notamment travaillé dans le domaine juridique, au sein d'une étude d'avocats avant de mettre ses compétences au service de l'Université de Berne. Elle a également exercé la fonction de conseillère communale et de députée au Grand Conseil.

## Le BEF à l'exposition Start ! Forum des métiers

Le Bureau de l'égalité et de la famille sera présent à Start ! Forum des métiers du 8 au 13 février 2011 à Forum Fribourg. Il y tiendra un stand invitant les jeunes – filles et garçons – à élargir leurs horizons face au choix professionnel et à «oser tous les métiers».

Pour plus d'information : [www.start-fr.ch](http://www.start-fr.ch)

## Une journée de formation pour les puéricultrices

Dans le cadre du Programme cantonal fribourgeois «Poids corporel sain» le Service de la santé publique organise une formation destinée aux puéricultrices. La journée s'articule autour du thème «Poids corporel sain : alimentation équilibrée et mouvement régulier». Elle aura lieu le 13 janvier 2011 à la Kinderstube, Rue de l'Hôpital 4, à Fribourg.

De plus amples informations ainsi que le programme détaillé peuvent être obtenus auprès de Carine Vuitel, collaboratrice scientifique du Service de la santé publique : [carine.vuitel@fr.ch](mailto:carine.vuitel@fr.ch)

## Workshop - Atelier au RFSM

Le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) propose un workshop - atelier avec le Dr George Downing sur le thème «Video Intervention Therapy VIT - Consolider les capacités parentales à l'empathie et à la réflexion autour du comportement de leur enfant» les 14 et 15 janvier 2011 au Centre de soins hospitaliers à Marsens.

Informations et inscriptions : **RFSM**

**Centre de pédopsychiatrie  
Madame Anna Aeby  
Chemin des Mazots 2  
1700 Fribourg.**

E-mail : [aeyann@rfsm.ch](mailto:aeyann@rfsm.ch).  
Tél. 026 305 30 50

## Le rapport cantonal sur la santé est disponible

Les rapports cantonaux sur la santé permettent d'identifier des problèmes de santé dans différents groupes de population; ils mettent en évidence les comportements favorables ou défavorables à la santé ainsi que les facteurs défavorables dans le domaine du travail et du logement; ils décrivent l'utilisation qui est faite du système de santé ainsi que ses coûts. Le Rapport sur la santé dans le canton de Fribourg est désormais disponible.

Vous pouvez l'obtenir via le site de l'Observatoire suisse de la santé Obsan : [www.obsan.admin.ch](http://www.obsan.admin.ch)

ou auprès du Service de la santé publique  
Route des Cliniques 17  
1700 Fribourg  
[www.fr.ch/ssp](http://www.fr.ch/ssp)

## L'exposition "Si Jamais" a fermé ses portes

Au cœur de Fribourg Centre, l'exposition Si Jamais a pu, durant deux semaines, toucher l'ensemble de la population fribourgeoise, des plus jeunes aux plus âgés, toutes classes sociales confondues. Les nombreuses activités proposées par les associations fribourgeoises présentes ont permis de sensibiliser le public aux thèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale et de présenter une palette de prestations disponibles dans le canton. A la fois lieu de rencontre, d'animation, d'échange, d'information et de réflexion, l'exposition

«Si Jamais» a rencontré un très large succès et la DSAS en tire un bilan des plus positifs. Plus d'informations sur [www.fr.ch/dsas](http://www.fr.ch/dsas).



Des objets interactifs et visuels qui amènent le public à se questionner sur la pauvreté



Trois témoignages permettent de comprendre le quotidien d'une personne au bénéfice de l'aide sociale à travers des situations très concrètes comme faire à manger ou offrir un cadeau



Dans un temple de la consommation, ce jeu, particulièrement prisé des jeunes, aide le public à se rendre compte du budget mensuel d'un bénéficiaire de l'aide sociale : pour l'entretien 960.- par mois pour une personne seule (nourriture, sorties, vêtements, etc.)